

INTERROGATION DE PHILOSOPHIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Agnès GRIVAUX, Florent GUÉNARD

Coefficient de l'épreuve : 2.

Durée de préparation de l'épreuve : 1 h 30.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Types de sujets donnés : question ou notion (pouvant inclure couple ou groupe de notions).

Mode de tirage du sujet : le ou la candidate ou candidat tire au sort un ticket comportant deux sujets ; il ou elle indique au jury le sujet choisi au moment du passage de l'épreuve.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.

Analyse des résultats

La moyenne de l'épreuve s'élève cette année à 11,7/20, soit à nouveau en hausse, pour la troisième année consécutive (11,4/20 en 2024, 10,9/20 en 2023 et 10,7/20 en 2022), ce dont le jury se réjouit. L'écart-type est en très légère augmentation puisqu'il atteint cette année 2,4 (2,3 en 2024, 2,65 en 2023, 3,03 en 2022). Cela est lié à l'augmentation sensible d'exposés ayant obtenu une note supérieure à 16.

En effet, sur les 61 candidates et candidats ayant été interrogés cette année, 4 ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (soit le double du nombre des deux dernières années), la meilleure note culminant cette année à 19/20. 28 notes sont comprises entre 12 et 15, ce qui est très proche des chiffres de l'année précédente (27 notes) et on peut signaler 7 exposés à 14/20 (en baisse par rapport à l'année dernière, où 10 exposés avaient obtenu 14/20).

Ces résultats viennent commencer à contrebalancer la tendance qui avait été signalée dans les rapports précédents, à savoir qu'il devenait très rare d'entendre d'excellents exposés durant ces épreuves orales. Le jury ne peut que se réjouir de cette inflexion, d'autant plus que le déplacement net des notes autour de la moyenne continue de se renforcer. Aucun n'exposé n'a obtenu de note inférieure à 8 cette année, et seuls 4 exposés ont obtenu la note de 8 sur 20. Cela manifeste que la majorité des candidates et des candidats se sont préparés à l'épreuve avec sérieux et rigueur : la plupart des exposés proposent une analyse recevable du sujet, tentent de construire un problème et établissent leur progression à l'aide de références globalement précises et maîtrisées.

De leur côté, les prestations orales les plus brillantes ont su faire preuve des qualités précédemment citées, auxquelles se sont adjoints d'autres atouts : la capacité de proposer une analyse très fine du sujet, grâce à une précision conceptuelle fort appréciable, la maîtrise impressionnante de certains auteurs de la tradition philosophique, la propension à réfléchir de façon philosophique sur des questions mobilisant des corpus d'autres disciplines, comme la sociologie.

Au vu de ces améliorations sensibles, le jury ne peut qu'encourager les candidates et les candidats à poursuivre sur cette voie, tout en les invitant à rester vigilants sur certains points :

- Tout d'abord, malgré de bonnes analyses introductives et un effort pour envisager le sujet dans ses différentes extensions et sous ses différents sens, le jury a remarqué cette année une difficulté récurrente liée à l'approfondissement de la réflexion. Cela pouvait tenir notamment au choix d'une problématique trop large et indéterminée, qui conduisait les candidates et les candidats à aborder différents aspects évoqués en introduction de façon superficielle. Ainsi, lorsqu'il a été question de traiter du « pouvoir de la science », plusieurs points de vue (épistémique, politique) ont été mis en avant, à juste titre, à partir du problème général de l'articulation entre connaissance et action. Mais parce que ce problème était insuffisamment articulé aux spécificités du sujet et des termes qui le composaient, le déploiement de ces points de vue ne donnait pas lieu à l'approfondissement de la réflexion autour de la dimension légitime ou non de ce pouvoir de la science, ou autour du rapport complexe entre sciences et techniques. Ce problème se rencontrait également dans les exposés qui substituaient à la problématique une succession de questions, comme à l'écrit. Parce que les questions renvoyaient en réalité aux axes de l'exposé, et parce qu'elles n'étaient pas liées entre elles par un questionnement surplombant, le propos se développait sans véritable unité, et donc sans possibilité d'approfondissement de la réflexion au fur et à mesure du déploiement des axes.
- Ensuite, certaines candidates et candidats ont pu choisir des sujets moins classiques, tels « La bienveillance » ou « La méchanceté », censés stimuler la réflexion philosophique, qui les ont en réalité déstabilisés au moment de la préparation et de l'exposé. Leur réflexe consistait parfois à aborder ces sujets par le prisme de grands domaines : la morale, la politique, la perspective anthropologique. Si ces réflexes pouvaient permettre de proposer un exposé en bonne et due forme, ils contournaient bien souvent la difficulté et ne pouvaient donc pas approfondir la notion ou la question de façon satisfaisante. Rappelons aux candidates et aux candidats que l'effort d'analyse conceptuelle est valorisé prioritairement par le jury, d'autant plus lorsque les sujets proposés sont moins classiques. Il ne faut donc pas hésiter à affronter les difficultés rencontrées et à en faire part durant l'exposé, plutôt que de les faire disparaître subrepticement. Rappelons également que le choix du sujet est un moment très important, et que les candidates et candidats se voient accorder le temps de la réflexion au début de leur temps de préparation pour effectuer ce choix sereinement. Le jury recommande donc aux candidates et aux candidats de ne pas s'engager précipitamment dans le traitement de sujets moins classiques pour lesquels ils ou elles risquent de se retrouver en difficulté.
- Enfin, le jury a remarqué cette année une tendance des exposés à être excessivement brefs ou excessivement longs. Plusieurs exposés n'ont duré que 17 à 18 minutes, tandis que d'autres exposés ont dû être interrompus avant de pouvoir conclure, à cause d'une mauvaise gestion du temps. Ce problème n'était en réalité pas seulement temporel : il pouvait être lié à des défauts substantiels comme un manque d'approfondissement conceptuel, compensé artificiellement par des répétitions, ou à des problèmes de confusions conceptuelles, qui tentaient d'être clarifiées sans que cela n'aboutisse, donnant lieu à des longueurs dans l'exposé. Le fait de veiller à bien tenir son temps est crucial à plusieurs titres : il permet au jury d'évaluer la capacité du candidat ou de la candidate à adapter son propos à des contraintes formelles, et il permet surtout aux candidates et aux candidats de bien saisir les spécificités de l'exercice, en rythmant leur développement de manière équilibrée.

De façon générale, le jury encourage donc les candidates et les candidats à se confronter aux difficultés du sujet choisi, sans les contourner, en se concentrant notamment, lors du temps de préparation, sur les moments de la problématisation et de la construction du plan.

Déroulement des épreuves

Ces quelques remarques incitent à revenir sur le déroulement général des épreuves. Rappelons que le sujet proposé prend essentiellement deux formes : soit il renvoie à des notions et des questions classiques de la discipline, formulées sous un angle délimité, soit il touche à des questions en apparence moins centrales, mais censées stimuler la réflexion philosophique. Cette année, un nombre conséquent de candidates et de candidats ont choisi de traiter le deuxième type de sujets. Cela a pu parfois donner lieu à de belles présentations, mais cela a aussi conduit à des exposés insuffisants. Précisons d'emblée que le deuxième type de sujets, plus original, n'exempte pas la réflexion de la nécessité de se déployer à partir de références, qu'elles soient issues de la culture philosophique ou de la culture générale. Ainsi, pour un sujet comme « Qu'est-ce qu'être idéaliste ? », il aurait été souhaitable, après avoir évoqué le sens du terme dans le langage courant, d'aborder certains enjeux de l'idéalisme dans et pour la philosophie. Pour un sujet comme « Vieillir », il aurait été appréciable d'invoquer des exemples, nombreux dans la littérature, de perte d'identité associée aux effets du vieillissement (pertes de mémoire, ralentissements cognitifs, perte de mobilité). Il aurait également été judicieux d'esquisser une distinction entre l'expérience de la maladie vécue dans la jeunesse et celle de la maladie directement liée au vieillissement du corps (pensons aux ouvrages et films abordant la maladie d'Alzheimer). Ce second type de sujets, autant que le premier type de sujets mentionné, implique d'être analysé à l'aune d'exemples, de références philosophiques, littéraires, artistiques, scientifiques. C'est seulement grâce à la culture philosophique et générale accumulée que le candidat ou la candidate est amené.e à une saisie des enjeux les plus importants d'une question proposée, ou à une problématisation pertinente et judicieuse du sujet. Rappelons à ce titre que l'épreuve d'oral évalue au premier chef la manière dont la culture du candidat ou de la candidate, acquise au cours des deux ou trois années de classes préparatoires (et, on l'espère, tout au long de la scolarité), nourrit et conditionne le traitement adéquat du sujet. En ce qui concerne le premier type de sujets, soulignons inversement qu'il ne suffit pas d'évoquer superficiellement une série de références philosophiques apprises pour approfondir une question ou un problème. La culture plus classique mobilisable pour ce type de sujets doit être utilisée au nom de la réflexion et en vue de son approfondissement. Ainsi, aborder un sujet classique comme « Peut-on tout désirer ? », à l'aide de références recevables comme les *Passions de l'âme* ou *l'Éthique à Nicomaque*, n'exempte pas d'une analyse introductive concentrée sur les différents sens du terme « pouvoir », et sur la distinction existant entre les termes de besoin, de désir et de passion.

Le travail d'analyse et de différenciation conceptuelle, essentiel pour mener à bien le travail de problématisation qui lui est étroitement lié, demeure donc au cœur des attendus de cette épreuve, quel que soit le sujet. Encore une fois, ce travail est indissociable d'une analyse préalable de tous les termes du sujet, qui part des différentes acceptions du sens commun, de son extension courante, pour fournir ensuite un travail de distinction conceptuelle proprement philosophique. Ainsi, un sujet comme « Folie et société » incite, dans son intitulé même, le candidat ou la candidate à faire preuve de discernement historique, en réfléchissant aux différentes manières dont la folie a pu être conçue et saisie dans diverses sociétés et à différents moments de l'histoire (en l'appréhendant comme péché, comme maladie, comme trouble, etc.). En rester au seul sens commun des termes dans le langage courant, plutôt que de s'intéresser aux fluctuations du lexique encadrant la folie (déraison, psychose, troubles mentaux) et aux divers savoirs qui se sont intéressés à cet objet (psychologie, sociologie) entravait la réflexion et la problématisation, en conduisant à aborder le sujet de façon trop générale et anhistorique. Rappelons que l'acquisition de cette capacité de réflexion et de distinction conceptuelle repose sur une pratique régulière d'analyse de sujets, qui doit être menée tout au long des années de classes préparatoires. Le jury recommande ainsi aux candidates et candidats de consacrer chaque semaine, dès leur première année, un peu de temps à

analyser et problématiser des sujets d'oral en s'appuyant sur les listes de sujets des années précédentes, à partir de leurs notes de cours et des manuels et ouvrages dont ils sont familiers.

Au terme de cette analyse conceptuelle vient le moment de la problématisation, qui détermine la construction du plan. Ce moment est sans doute le plus crucial et il est encore appréhendé avec difficulté par certaines candidates et certains candidats. Rappelons que la problématisation du sujet n'est pas la répétition, sous forme de question, des termes qui le composent. Il s'agit plutôt de la formulation du problème sous-jacent à l'intitulé. Cette formulation se fait sous forme interrogative parce qu'elle commande la mise en œuvre d'une réflexion progressive et structurée censée résoudre le problème évoqué. La problématisation doit être spécifique : elle ne doit pas pouvoir être appliquée à l'identique à un autre sujet. Ainsi, il est préférable, pour un sujet comme « Apprend-on à voir ? » de formuler le paradoxe entre inné et acquis à l'aune de la vision, de sorte que la problématisation ne s'applique pas à l'identique aux quatre autres sens. Enfin, l'énoncé de la problématique doit être clair et bien distinct au sein de l'introduction. Il est crucial de laisser au jury le temps de l'entendre et de la noter, d'autant plus qu'elle gouverne le plan qui est exposé juste après.

Concernant l'organisation du développement, selon un plan énoncé à la fin de l'introduction, signalons plusieurs attentes du jury. L'organisation du propos doit être équilibrée et le candidat ou la candidate doit faire attention à bien signaler au jury les moments de transition qui le/la conduisent d'une partie à l'autre. Des moments d'annonce et de récapitulation sont donc bienvenus, pour permettre au jury de noter correctement les principales thèses de l'exposé. Il est préférable d'organiser le propos en fonction de la problématique et non en fonction de domaines, de champs ou de thèmes. Le problème des plans organisés ainsi réside dans le fait qu'ils pourraient valoir pour une multitude d'autres sujets. De même que la problématique est spécifique, le plan se doit de l'être également. Ainsi, pour un sujet comme « Être engagé », il aurait été souhaitable de proposer une réflexion sur la formulation spécifique de l'intitulé pour développer la formulation, plutôt que sur une distinction de ce que signifie le fait d'être engagé dans les champs moral, artistique, épistémologique.

Concernant la mobilisation des exemples et des références, le jury constate d'année en année qu'elle fait l'objet d'une maîtrise croissante. Très rares sont désormais les exposés sans aucune référence ni exemple. Le jury recommande toutefois aux candidates et aux candidats de veiller à ne pas faire un usage forcé des références, lorsque le sujet ne s'y prête pas. Mobiliser par exemple la *Fondation de la métaphysique des mœurs* pour traiter de « La résignation » implique de distinguer le fait de renoncer à la satisfaction des penchants du fait de déterminer sa volonté en fonction de la loi morale. La résignation ne concerne que le niveau des penchants et non le rapport du sujet à la loi morale, du point de vue de la raison pratique, qui implique l'autonomie et le respect. Si la présence de références et d'exemples est très utile pour faire progresser la réflexion, elle doit toujours être dépendante de cette même réflexion, sans forçage.

Concluons sur le fait que l'épreuve orale ne s'arrête pas à la fin de l'exposé. Elle continue durant les dix minutes d'entretien. Globalement, les candidates et les candidats sont conscients de ce fait et prennent le moment de l'entretien avec le plus grand sérieux. Ils ont tout à fait raison de le faire, puisque le jury peut réévaluer la notation à la hausse au moment de la discussion. Des références évoquées de façon trop rapide ou un peu fragiles peuvent être reprises par le candidat ou la candidate de manière rigoureuse. Certains aspects moins traités durant l'exposé peuvent faire l'objet de développements satisfaisants à la suite des questions du jury. La prise au sérieux de ce moment d'entretien peut toutefois conduire encore certaines candidates et candidats à une vive inquiétude. Le jury tient donc à rappeler qu'il considère cette phase de l'épreuve comme un prolongement naturel de l'exposé, qui vise à l'enrichir et non à le sanctionner. La capacité à faire progresser la réflexion par la discussion est valorisée par le jury, qui encourage donc les candidates et les candidats à continuer de s'investir dans ce moment de l'épreuve, sans trop d'inquiétudes.

Enfin, le jury tient à rappeler au public qui assiste aux épreuves qu'il est nécessaire de faire preuve de la plus grande discrétion durant l'épreuve. Il est ainsi préférable de renoncer à assister

aux épreuves en cas de maladie. Il tient également à préciser qu'il ne peut y avoir d'échanges entre le jury et le public, notamment entre le passage de deux candidates ou candidats.

Ces remarques étant faites, le jury exprime cette année sa satisfaction d'avoir assisté à des exposés tout à fait remarquables, qui témoignaient d'une grande maturité intellectuelle, d'une excellente finesse d'analyse et d'une impressionnante culture philosophique et extra-philosophique. Il ne peut que se réjouir de ces exposés, qui témoignent d'une maîtrise toujours croissante de l'exercice, et d'une qualité de préparation remarquable.

Rapport rédigé par Agnès GRIVAUX
à partir des observations de la commission

Sujets proposés (en **gras**, le sujet retenu par la candidate ou le candidat) :

Le refoulement / **Y-a-t-il de l'inexprimable ?**
La beauté des ruines / **À quoi tient la force des religions ?**
L'honneur / Qu'est-ce qu'un travail bien fait ?
L'art et la vie / Choisir, est-ce renoncer ?
Folie et société / Qu'est-ce qui est hors la loi ?
L'idée d'histoire universelle / De quoi sommes-nous prisonniers ?
La résignation / Y-a-t-il un travail de la pensée ?
Le besoin / **À quoi servent les fictions ?**
Le risque / **Apprend-on à voir ?**
Discuter / Avons-nous des devoirs envers les morts ?
Le mensonge / **Que peut la musique ?**
La solitude / À quoi bon penser la fin du monde ?
Question et problème / **Peut-on se punir soi-même ?**
Le pouvoir de la science / Peut-on être amoral ?
La transgression / Y-a-t-il une expérience du temps ?
La médiocrité / **Peut-on avoir raison tout seul ?**
Les bonnes intentions / Qu'est-ce qu'un rapport de force ?
La méchanceté / Tout peut-il s'expliquer ?
Compatir / **Qu'est-ce qu'être fidèle à soi-même ?**
L'étonnement / **L'art peut-il prétendre à la vérité ?**
La vulnérabilité / **Que nous apprend le cinéma ?**
Le désœuvrement / Qu'est-ce qu'un empire ?
La nouveauté / **Par où commencer ?**
La désobéissance / L'ignorance nous excuse-t-elle ?
La misère / Qu'est-ce que la normalité ?
La modernité / **Quelle est la fin de la science ?**
Prévoir / **Qu'est-ce qu'être idéaliste ?**
L'insulte / Qu'est-ce qu'une contrainte ?
La bienveillance / En politique, peut-on faire table rase du passé ?
Le dévouement / **La pratique des sciences met-elle à l'abri des préjugés ?**
La crainte du châtime / La philosophie peut-elle disparaître ?
Le quotidien / **La souffrance a-t-elle un sens ?**
L'aveu / **Peut-on tout désirer ?**
La vengeance / **Que faut-il savoir pour agir ?**
Maître et disciple / **Qu'est-ce qu'un fait social ?**
Vieillir / La culture est-elle un luxe ?

L'envie / **Avons-nous le droit de juger autrui ?**
Le laboratoire / Quand la guerre finira-t-elle ?
Être engagé / Qu'est-ce qu'un principe ?
Science et sagesse / **Chercher son intérêt est-il rationnel ?**
La duplicité / **Qu'est-ce qui est sacré ?**
La solidarité / **Que montre un tableau ?**
Le déni / **Qu'est-ce qu'une mauvaise interprétation ?**
La résistance / **Pourquoi écrire ?**
Le cynisme / **Qu'est-ce qui est irréfutable ?**
La perfection / **Pourquoi des cérémonies ?**
L'aventure / **Peut-il y avoir de bons tyrans ?**
La connaissance du singulier / De quoi suis-je inconscient ?
Les frontières / Faut-il aimer la vie ?
Art et interdit / Qu'est-ce qu'un témoin ?
Être et devenir / **Que disent les légendes ?**
La danse / Est-il difficile d'être heureux ?
La pertinence / En quoi la patience est-elle une vertu ?
Hésiter / La connaissance suppose-t-elle une éthique ?
L'attente / Un jeu peut-il être sérieux ?
L'éphémère / Qu'a-t-on le droit d'exiger ?
Gouverner / Y-a-t-il des mentalités collectives ?
L'abstrait et le concret / **A-t-on l'obligation de pardonner ?**
La désinvolture / La pauvreté est-elle une injustice ?
L'authenticité / **Faut-il se méfier de l'imagination ?**
La famille / Doit-on se faire l'avocat du diable ?